

POLITIQUE DE QUALITÉ ET D'ENVIRONNEMENT

La société CAP Arreghini S.p.A. exerce son activité avec la mission suivante :

Concevoir, fabriquer et distribuer des produits de peinture destinés aux constructions immobilières, aux structures en bois et en fer, en garantissant l'esthétique, le bien-être de l'homme et le respect de l'environnement.

À cette fin, elle a identifié dans la culture de la qualité et de l'amélioration continue l'outil permettant de recueillir les signalements du marché, de répondre aux besoins, de développer des produits et d'établir des relations afin de mettre en place une collaboration solide avec les concessionnaires et les utilisateurs. Cette activité doit être menée dans le plein respect des dispositions législatives en matière de protection de l'environnement, en tant que bien commun à préserver, à protéger et dont il convient de contrôler les aspects sur lesquels l'entreprise a un impact, dans la mesure où cela est réalisable. Nous sommes en effet convaincus que l'activité professionnelle ne doit pas peser sur l'environnement qui l'entoure et qu'il faut donc surveiller les situations dangereuses ou potentiellement dangereuses, afin d'améliorer constamment notre impact environnemental et de viser l'amélioration continue de ce contexte.

L'organisation devra se référer aux exigences des normes nationales et internationales UNI EN ISO 9001:2015 et 14001:2015, aux lois nationales et aux directives de la Communauté économique européenne en matière d'environnement et de sécurité.

La politique qualité de CAP Arreghini S.p.A. repose sur cinq points clés :

- utilisation de technologies visant à gérer et à contrôler les processus de production afin d'améliorer la constance de la qualité des produits dans un environnement de travail sain et sûr ;
- une attention particulière aux relations avec la clientèle, avec laquelle un dialogue constant d'information, de consultation, de communication et de coopération est maintenu, à travers des réunions périodiques visant à connaître les besoins et le degré de satisfaction ;
- engagement dans la recherche, le développement et l'amélioration des produits et de leur cycle d'application afin de répondre aux besoins exprimés et non exprimés des clients ;
- engagement fort à maintenir la culture de la qualité en valorisant la contribution des ressources humaines à travers l'identification des processus fondamentaux, de leurs responsables et des critères d'évaluation de leur efficacité et efficience ; chaque employé de CAP Arreghini S.p.A. est responsable de la qualité de son travail et du développement d'un rôle actif et proactif dans l'amélioration continue de la qualité des produits et des services à la clientèle.
- Optimisation des ressources en termes de technologies innovantes, de maîtrise des coûts et de réduction des déchets afin de garantir la compétitivité et le développement durable.

La politique de gestion environnementale repose sur les points suivants :

- Réduction des impacts sur l'environnement en maintenant des mesures efficaces de prévention des accidents et de limitation des conséquences néfastes pour les travailleurs, l'environnement et la santé de la population, en adoptant les meilleures techniques disponibles et économiquement viables ;
- Respect des lois et normes applicables en matière environnementale, en vérifiant périodiquement la conformité de l'Organisation et de ses processus aux dispositions législatives applicables en vigueur et aux accords et engagements souscrits ;
- Révision périodique des processus de fabrication du produit et des processus de soutien afin d'évaluer et d'améliorer leur efficacité et leur efficience, dans le but de garantir la prévention des impacts environnementaux ;
- Vérification de l'application du programme d'amélioration afin de respecter l'engagement déclaré visant à atteindre le plus haut niveau d'efficacité et d'efficience dans le respect de la protection de l'environnement.

L'entreprise a également identifié les stratégies à court/moyen terme suivantes :

- Engagement de la recherche dans la réduction progressive des formulations de substances nocives pour l'environnement

et pour l'homme, tant pendant la production que lors de l'application ultérieure.

- Recherche et développement de produits à faible impact environnemental, conformes à la méthodologie LCA.
- Développement de systèmes pour le bâtiment offrant des performances d'isolation élevées et réduisant la consommation d'énergie pour le chauffage et la climatisation des habitations.
- Recherche de fournisseurs de matières premières certifiés UNI EN ISO 14001 et situés le plus près possible du site de production CAP Arreghini afin de réduire au minimum les transports routiers.
- Contrôle strict des coûts de gestion, soutenu également par une gestion correcte et prudente des ressources financières disponibles.
- Mise en œuvre de formations internes et externes pour le développement des compétences du personnel, avec un approfondissement des thèmes liés à l'environnement et une sensibilisation particulière aux bonnes pratiques visant à limiter la consommation et à respecter l'environnement sous toutes ses formes.
- Mise en place d'installations dotées de la technologie 4.0 dans le but d'optimiser la consommation d'énergie.
- Consolidation du secteur Industrial Coating, qui continue de représenter pour l'entreprise un secteur d'activité extrêmement intéressant tant pour le marché national qu'international, grâce à l'identification et à l'ouverture vers de nouvelles cibles de clientèle.
- Renforcement des initiatives commerciales pour favoriser le développement du marché étranger, qui continue d'être la priorité absolue de l'entreprise, sur laquelle elle concentre toute son attention et des ressources croissantes.

Cap Arreghini estime également qu'il est essentiel d'analyser en permanence le contexte dans lequel elle évolue, afin de surveiller et de contrôler tout écart pouvant présenter des risques pour l'organisation ou pour certains processus, mais aussi afin d'identifier les opportunités potentielles à exploiter par la mise en œuvre d'actions stratégiquement pertinentes. Cette activité doit être menée dans une optique de *réflexion axée sur les risques* et d'amélioration continue.

La direction de l'entreprise s'engage à mettre en œuvre cette stratégie et ces objectifs par le biais d'actions convenues, planifiées et vérifiées, en mettant à disposition les ressources financières et humaines nécessaires.

CAP ARREGHINI S.p.A.

La direction générale

Annexe 5A MDQ

6 juin 2022